



## Connaître le référentiel IFS Food Accompagnement à la certification agroalimentaire 25 février 2025 - Avignon - 7h

Accessible aux personnes en situation d'handicap

### Public visé :

Qualité sécurité

### Prérequis :

Travailler dans une entreprise Agroalimentaire

### Intervenant(e)

Sylvie PERRET,  
Catherine LEVESQUE  
expertes sécurité des  
aliments CRITT  
Agroalimentaire SUD

### Contact Administratif

Lucile BEDEL -  
04 90 31 55 08  
[lucile.bedel@foodinpaca.com](mailto:lucile.bedel@foodinpaca.com)

AGROALIMENTAIRE SUD  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le numéro  
93840083884

Cet enregistrement ne vaut  
pas agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi :  
FR089888-1

Mise à jour : le  
06/12/2024



### Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Se repérer dans le référentiel
- Identifier les nouvelles exigences du référentiel
- Décrypter les modalités de notation des exigences et d'obtention du certificat



### Programme

#### 9h00 à 12h30

- Le protocole d'audit
- La définition du périmètre de l'audit
- Les audits inopinés
- Le système de notation
- Les corrections et actions correctives
- Les exigences des 5 chapitres

#### 13h30 à 17h00

- Les exigences des 5 chapitres
- Les 10 exigences KO



### Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Les formations en présentiel se déroulent dans une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation ([lucile.bedel@foodinpaca.com](mailto:lucile.bedel@foodinpaca.com)) au 04 90 31 55 08.



### Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement - Attestation et certificat de formation



### Tarifs Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2025 : 550€ HT - 660€ TTC

Non adhérent 2025 : 750€ HT - 900€ TTC

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris



**Inscription en ligne : [cliquez ici](#)** - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ociapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ociapiat Inscription obligatoire sur le site Ociapiat

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 10/02/2025, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud.

Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formati